

Monsieur le Directeur général des Ressources humaines Ministère de l'Éducation nationale 72 rue Regnault 75243 Paris Cedex 13

Paris, le 5 février 2018

Monsieur le Directeur général,

Pour la troisième année consécutive, les services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale exigent de trop nombreux retours de personnels détachés à l'AEFE. Cette posture qui feint d'ignorer que ces derniers ont le statut de *résident*, qu'ils sont le plus souvent installés durablement à l'étranger, introduit insidieusement les notions de déménagement forcé ou de moyen séjour à l'étranger sans prise en charge de la mobilité.

Le Sgen-CFDT vous a alerté dès les premiers refus de renouvellement de détachement de l'effet désastreux de cette décision unilatérale. Force est de constater que nous n'avons pas été entendus. Sous couvert de carences en effectifs sur le territoire national, vous avez maintenu vos directives à l'encontre des personnels détachés à l'étranger, plongeant des individus et des familles dans des situations extrêmement difficiles.

En ce début d'année 2018, ce sont de nouveaux refus qui motivent ce courrier: le Sgen-CFDT s'indigne que vous poursuiviez cette politique d'une rudesse sans précédent: un départ forcé ne fait souvent pas partie des projets de l'agent ni de sa famille, la mobilité que vous imposez est à l'entière charge des personnels et l'obligation de retour débouche souvent sur une demande de mise en disponibilité pour suivi de conjoint. Ainsi, face à la machine administrative, les personnels ont le choix entre séparation ou paupérisation.

Le nombre annuel des renouvellements de détachement ou de nouveaux détachements à l'AEFE n'est pourtant pas tel qu'il ne puisse être surmonté par le ministère de l'Éducation nationale. Le Sgen-CFDT vous demande donc instamment de revenir à des considérations plus humaines et de signaler aux services déconcentrés qu'ils donnent leur accord à toute demande de détachement en vue d'exercer une mission à l'étranger.

À l'heure à laquelle l'AEFE, compte tenu des coupes budgétaires auxquelles elle doit faire face, prévoit de fermer des postes qui s'annoncent vacants, en prenant soin d'épargner les personnels résidents, nous vous demandons, d'en faire autant : épargnez nos collègues.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le directeur général, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

Alain Schneider, Françoise Guyot, Co-secrétaires généraux

Copie:

- Monsieur le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger